

Le conseil de coopération

Définition:

Le conseil de coopération est un lieu de gestion de la classe, de mise en commun des réussites, des difficultés et des échecs, un lieu de réflexion pour trouver consensus et solutions. Ce n'est pas une causerie, ni un comité élu par l'ensemble des élèves (conseil de classe).

Buts visés:

Le conseil de coopération sert à développer des habiletés sociales, à faire l'apprentissage des droits collectifs et individuels. Il vise à responsabiliser les élèves face à leur vie de classe et à leurs apprentissages sociaux et académiques. Ce faisant, il crée un climat de respect, de démocratie et de coopération en classe. Ce n'est pas un tribunal, mais un lieu de résolution de problèmes où l'on vit dans le respect mutuel.

Clientèles visées:

Les enfants d'âge scolaire, de la maternelle au secondaire. On en retrouve également différentes versions pour des groupes d'adultes dont le «Cercle d'entraide ou de résolution de problèmes.»

Les objectifs d'apprentissages visés:

- développer l'esprit d'analyse, d'organisation, de décision;
- apprendre à résoudre des problèmes et à trouver des solutions par la coopération;
- atteindre plusieurs objectifs en français, en sciences humaines et en formation personnelle et sociale.

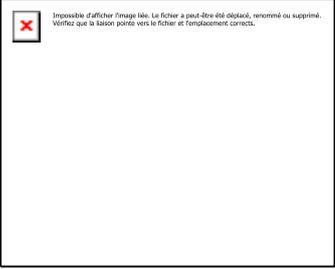
Fonctionnement du conseil de coopération:

- Informer les élèves des raisons pour lesquelles vous voulez utiliser le conseil. Leur expliquer que, grâce à ce moyen, ils pourront prendre part à certaines décisions concernant le fonctionnement, les règles, l'organisation et les projets

de classe. Leur faire comprendre qu'avec le conseil, ils pourront entre autres discuter et trouver des solutions aux difficultés vécues en groupe.

- Expliquer aux élèves la signification du mot «coopération». Mettre les élèves à contribution dans la recherche de définitions. Insister sur l'importance, en coopération, de travailler tous ensemble pour atteindre un même but. Demander aux élèves de donner des exemples de buts à atteindre comme groupe-classe.
- Expliquer aux élèves le fonctionnement du journal mural: présenter le journal mural aux élèves. Voir exemple ci-dessous.

Journal mural du conseil de coopération

<p>Je remercie, je félicite</p>  <p><small>Impossible d'afficher l'image liée. Le fichier a peut-être été déplacé, renommé ou supprimé. Vérifiez que la liaison pointe vers le fichier et l'emplacement corrects.</small></p>	<p>Je veux parler de...</p>  <p><small>Impossible d'afficher l'image liée. Le fichier a peut-être été déplacé, renommé ou supprimé. Vérifiez que la liaison pointe vers le fichier et l'emplacement corrects.</small></p>	<p>J'ai une idée!</p>  <p><small>Impossible d'afficher l'image liée. Le fichier a peut-être été déplacé, renommé ou supprimé. Vérifiez que la liaison pointe vers le fichier et l'emplacement corrects.</small></p>
--	--	---

- Fournir aux élèves des exemples pour chacune des catégories. Ici aussi, faire participer les élèves à la recherche d'exemples. Pour vous aider, voici une liste d'exemples de sujets pouvant être traités dans la catégorie «Je veux parler de...»: les transitions, les temps libres, les casiers, le silence en classe, la collation, les récréations, les «dérangeurs», le message clair, les anniversaires, les rangs, un dîner communautaire, etc.

- Expliquer aux élèves que tout au long de la semaine ils devront noter sur de petits papiers (auto-collant ou autres) leur félicitations/remerciements, ainsi que les points qu'ils veulent traiter aux sections «Je veux parler de...» et «J'ai une idée!».

- **Le rôle de l'enseignant(e):**

¥ avant l'ouverture du conseil, l'enseignante note au tableau l'ordre du jour;

¥ pendant le conseil, elle dirige le conseil de coopération;

¥ elle donne le droit de parole aux élèves;

¥ elle les questionne sur les points apportés;

¥ elle note les décisions prises au conseil dans le «cahier du conseil».

Au deuxième cycle, il est possible de faire tenir le rôle de secrétaire par un élève. Certaines enseignantes notent d'abord l'ordre du jour et les décisions au tableau et demande à un élève de noter le tout dans le cahier du conseil, à la fin. Il est aussi possible de demander à un élève de prendre ces notes au tableau.

- **Le cahier du conseil de coopération:** ce cahier est en fait un procès-verbal qui permet de consigner les décisions prises au conseil tout au cours de l'année et de suivre l'évolution des projets et des décisions.

Pour en savoir davantage, consulter le volume ou la vidéocassette de Danielle Jasmin (1994)

¹ Ce texte est une adaptation de la procédure proposée par Danielle Jasmin, 1994, dans son volume *Le conseil de coopération*, Montréal, Les éditions de la Chenelière.